



PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 31 août 2026

Prix des carburants au 1er septembre 2026 : après une accalmie sur les prix à la pompe, les carburants repartent à la hausse comme au niveau national en lien avec la situation au Moyen-Orient

Les prix des carburants à La Réunion sont révisés chaque mois conformément à la réglementation en vigueur. Ils sont calculés à partir de la moyenne des cotations internationales observées sur une période de 15 jours ouvrés, ainsi que d'autres paramètres, notamment l'évolution du taux de change entre l'euro et le dollar.

Sur les marchés internationaux, les cours des produits pétroliers ont poursuivi la hausse amorcée depuis la mi-juillet.

Les tensions au Moyen Orient rendent les marchés particulièrement fébriles, réagissant aux annonces des parties en conflit.

Les cotations retenues pour le calcul des prix de septembre enregistrent ainsi une hausse marquée pour le sans-plomb (+ 10,32 \$ par baril, soit + 9,95 %), tandis que le gazole augmente encore plus fortement (25,06 \$ par baril, soit + 18,93 %).

Le renforcement de l'euro face au dollar (+ 1,37 %) permet, pour sa part, de limiter le coût des approvisionnements pétroliers et gaziers. Cela se traduit pour le consommateur, par une limitation de la hausse du prix final des produits.

Le coût du fret maritime retenu pour le mois de septembre diminue légèrement de 4,27 %. Cette évolution, bien que présente, est quant à elle imperceptible pour le consommateur final.

S'agissant du gaz enfin, on observe une légère hausse amenant le tarif de la bouteille de gaz à 20,60 €, avant intervention du conseil régional de La Réunion, qui a renouvelé son aide, permettant de maintenir son prix pour les consommateurs à 18 €.

Ainsi, à compter du 1^{er} septembre 2026, les prix maximums applicables à La Réunion sont fixés comme suit :

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457

Courriel : communication@reunion.gouv.fr

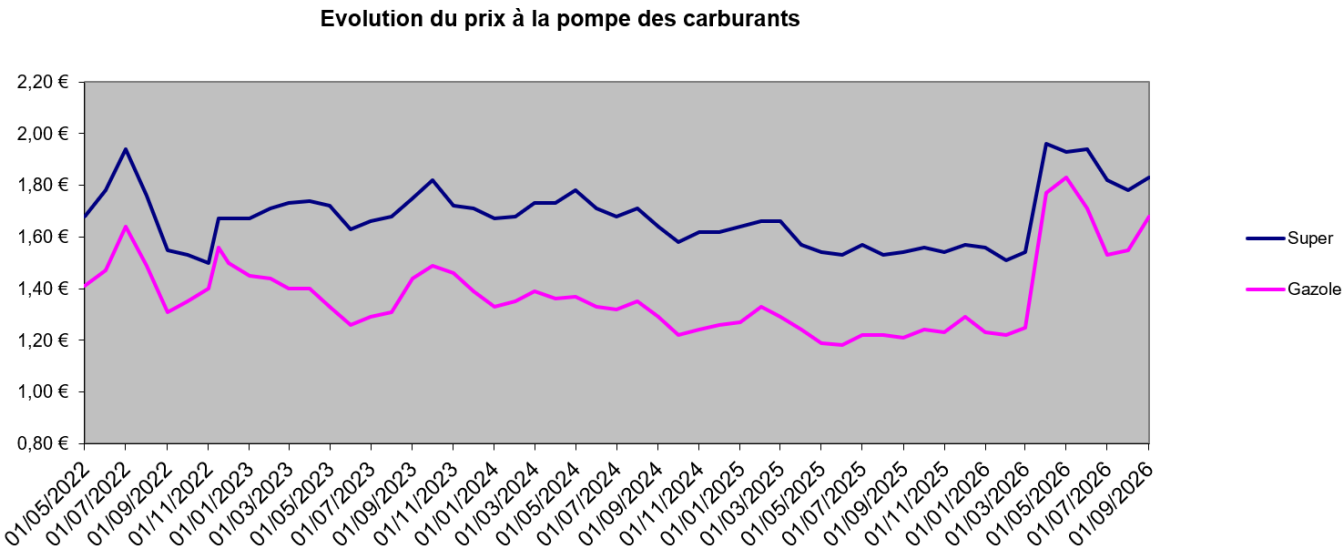
Internet : www.reunion.gouv.fr / Twitter – Facebook – Instagram – LinkedIn : @Prefet974

Sollicitations presse : <https://wkf.ms/3kc53kb>

Libellé du produit	1-août-26	1-sept.-26	Evolution en %	Evolution en €
Supercarburant (€/litre)	1,78 €	1,83 €	2,81%	0,05 €
Gazole (€/litre)	1,55 €	1,68 €	8,39%	0,13 €
GNR (€/litre)	1,02 €	1,15 €	12,75%	0,13 €
Pétrole lampant (€/litre)	1,02 €	1,15 €	12,75%	0,13 €
Supercarburant destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	0,89 €	0,94 €	5,62%	0,05 €
Gazole destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	1,03 €	1,15 €	11,65%	0,12 €
Gaz (€/bouteille de 12,5kg)	20,29 €	20,60 €	1,53%	stable (18€ avec aides de la Région)

L'évolution des cotations

Le graphique ci-après montre l'évolution des prix du supercarburant et du gazole au cours des 4 dernières années :



L'observatoire des prix, des marges et des revenus a été informé du projet de révision des prix maximums, préalablement à leur application.